

L'ENTREPRISE ADAPTEE

LE NOUVEAU CADRE D'INTERVENTION DES ENTREPRISES ADAPTEES

Comprendre, maîtriser et mettre en œuvre le nouveau cadre de l'entreprise adaptée

DESCRIPTION DE LA FORMATION

OBJECTIFS

- Comprendre le nouveau cadre d'intervention des EA ;
- Permettre aux dirigeants et cadres de Direction d'inclure ces changements dans leur stratégie entrepreneuriale ;
- Questionner, actualiser et enrichir son propre modèle d'entreprise adaptée ;
- Professionnaliser les équipes de direction aux enjeux sectoriels de la réforme.

PUBLIC ET PRE REQUIS

Dirigeants, direction, cadres et fonctions support d'Entreprises Adaptées

PEDAGOGIE

Large place dédiée aux échanges et au travail du groupe. Cette formation est basée sur une animation active et participative :

- Apports théoriques et supports documentaires ;
- Echanges, partage de pratiques, et retours d'expériences ;
- Etude de situations et analyse collective ;
- Brainstorming, co-production de savoirs.

SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

- Autoévaluation de l'atteinte des objectifs de cette formation et expression individuelle (questionnaire) puis collective du niveau de satisfaction des participants (contenus, animation, supports, durée...) ;
- Attestation de présence.

PROGRAMME DETAILLE

→ Le nouveau cadre législatif des entreprises adaptées :

- La nouvelle circulaire des entreprises adaptées
- Le dialogue de gestion
- La contractualisation via le CPOM
- L'avenant financier CPOM
- Les modalités de financement
- Les nouvelles dispositions (plancher, plafond, écrêtage)

→ La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et ses enjeux

→ Les attendus de moyens sur la mission des EA

→ Les expérimentations CDD tremplin, EATT et EA Pro inclusives et leurs conséquences spécifiques sur la dynamique partenariale de l'EA

→ Les impacts stratégiques du nouveau cadre d'intervention des EA :

- Pour les EA
- Pour les partenaires (SPE, économiques, ...)
- Pour le secteur de l'entrepreneuriat adapté

INFOS PRATIQUES

ANIMATION

UNEA

DUREE

2 jours, soit 14 heures

DATES ET LIEU

11 et 12 mars 2020

Région Auvergne Rhône-Alpes

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12 maximum

TARIF*

Adhérent UNEA : 700 €

Non adhérent UNEA : 1 050 €

*Tarif net de taxe par personne / frais de vie en sus

Coûts pédagogiques non assujettis à TVA

Cette action de formation bénéficie d'un cofinancement de l'Etat à hauteur de 75% des coûts pédagogiques

